



MESURES DE SÉCURITÉ POUR LES PISCINES RÉSIDENTIELLES



Une noyade peut survenir en quelques secondes et dans seulement quelques centimètres d'eau !

Ne JAMAIS laisser un usager seul et sans surveillance dans la piscine. Toujours accompagner l'usager, de préférence en présence d'un téléphone sans fil.

Tout usager dans la piscine devrait être équipé d'un gilet de sauvetage en tout temps. Les jouets et les accessoires aidant à flotter ne représentent pas une mesure efficace de prévention des noyades. Attention, un gilet de sauvetage ne remplace pas la surveillance!

Reconnaissez les signes de noyade : une personne en détresse n'appelle pas à l'aide et semble jouer dans l'eau. Son corps est en position verticale, ses bras font des mouvements vigoureux, mais ses yeux expriment la panique.

Apprenez les premiers soins et la réanimation cardiorespiratoire. La réanimation cardiorespiratoire ou le bouche-à-bouche peuvent sauver une vie si ces interventions sont effectuées moins de 10 minutes après la noyade.

Établissez des règles pour votre piscine

1. Ne pas autoriser la baignade sans gilet de sauvetage.
2. Ne pas autoriser la baignade sans la surveillance d'un adulte.
3. Ne pas permettre les plongeurs si votre piscine n'est pas conçue à cette fin.
4. Ne laisser aucun jouet dans la piscine en dehors des heures de baignade.
5. Vous assurer que les portes sont bien fermées et verrouillées en quittant la piscine.

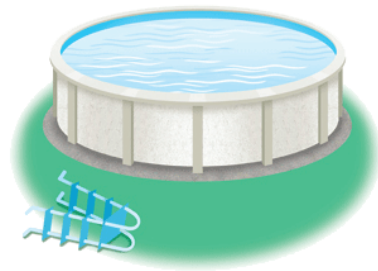
Clôturez adéquatement votre piscine

L'usager doit être incapable d'ouvrir, de monter par-dessus et de passer à travers la clôture. La piscine doit être complètement inaccessible en dehors des heures de baignade.



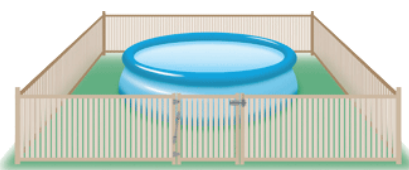
PISCINE CREUSÉE / SEMI-CREUSÉE

- La piscine devrait être entourée de tous les côtés.
- Demandez à votre municipalité la hauteur minimale de la clôture.
- Installez un dispositif de sécurité passif permettant à la porte de se refermer et de se verrouiller automatiquement sur toutes les portes de la clôture menant au plan d'eau.



PISCINE HORS TERRE AUX PAROIS RIGIDES

- Installez votre système de filtration ou tout appareil à plus d'un mètre de la paroi, afin d'éviter qu'un usager l'utilise comme marchepied pour accéder au rebord de la piscine.
- Demandez à votre municipalité la hauteur minimale de la clôture. Vous ne serez peut-être pas obligé d'en installer une, selon la hauteur des parois.
- Évitez les échelles escamotables qui se retirent après chaque baignade. Installez plutôt une échelle munie d'une portière ou barrière à fermeture automatique qui oblige l'intervention d'un adulte pour l'ouvrir.



PISCINE GONFLABLE AUX PAROIS MOLLES

- Une clôture devrait entourer la piscine de tous les côtés et être équipée d'un dispositif de sécurité passif permettant à la porte de se refermer et de se verrouiller automatiquement.
- Demandez à votre municipalité la hauteur minimale de la clôture.